

LES RÈGLES SANITAIRES ASSOULIES POUR L'ACCÈS À L'HÔPITAL D'ALÈS

L'efficacité conjuguée des mesures de couvre-feu, du respect des gestes barrière et des efforts vaccinaux permettent de poser le constat d'une situation épidémique qui s'améliore plus rapidement que prévu au niveau national. Une série de mesures gouvernementales d'allègement des contraintes se mettent en place à compter du lundi 21 juin.

Sur le bassin alésien, l'accalmie est également constatée. Au 18 juin, le Centre Hospitalier Alès-Cévennes ne compte plus que 3 patients hospitalisés suite à une infection Covid. La vaccination des agents du Centre Hospitalier s'inscrit à un niveau élevé (70% des agents sont vaccinés) et progresse encore. La vaccination de la population générale et le recul du virus se traduisent désormais par un taux d'incidence faible sur le Gard (25 pour 100 000) et un niveau d'entrées aux urgences Covid résiduel.

Dans ce contexte favorable, le Centre Hospitalier Alès-Cévennes allège ses mesures de filtrage et les conditions de visite :

- L'entrée de l'hôpital n'est plus conditionnée par une autorisation nominative. Les visiteurs peuvent librement accéder à l'hôpital dans les horaires de visite habituels.
- La jauge de visite est assouplie : il est possible d'accueillir simultanément 2 visiteurs par patient hospitalisé et 2 accompagnants pour les consultations ou actes externes. L'un des visiteurs ou accompagnant peut être un mineur pour les services de maternité et de pédiatrie/néonatalogie. Les visites des mineurs dans les autres services restent interdites sauf autorisation médicale.
- Pour les services de réanimation/Unité de Soins Continus le système de prise de rendez-vous est maintenu et seul 2 visiteurs par jour seront autorisés.
- La réalisation d'un test PCR ou antigénique pour les visiteurs n'est plus exigée en maternité.

Les règles de port du masque à l'intérieur de l'hôpital, d'hygiène des mains et de respect des gestes barrières et notamment de la distanciation sociale sont par contre maintenus et doivent être impérativement respectées. Il est rappelé que les visiteurs doivent porter un masque chirurgical à tout moment dans l'hôpital.

Un agent reste présent à l'entrée de l'hôpital pour le contrôle de température, la désinfection des mains, le port du masque chirurgical et s'assurer de la bonne compréhension et application des mesures de prévention.

Cet agent d'accueil et de filtrage est chargé de renseigner les visiteurs sur des conditions plus restrictives de visite ou d'accès applicables ponctuellement ou de manière plus permanents dans certains services (réanimation, service infectieux...).

Ce nouveau dispositif allégé entre en application à compter du lundi 21 juin 2021.



Centre Hospitalier Alès-Cévennes

Adresse

Avenue du Dr Jean Goubert,

30100 Alès

Téléphone

04 66 78 33 33